



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale de mathématiques

Affaire suivie par :
Rachida LACHGAR
Tél : 01 57 02 68 43
Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 21 septembre 2023

Les IA-IPR de mathématiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
mathématiques
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Lettre de rentrée des IA-IPR mathématiques – Année 2023-2024

1. Partie commune aux lettres de rentrée des IA-IPR de toutes les disciplines

Nous souhaitons d'abord la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des différents concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux, qui, déjà affectés dans notre académie, s'engagent depuis plusieurs années avec conviction en faveur de la réussite de tous nos élèves.

La circulaire nationale de rentrée fixe les priorités de l'année scolaire 2023-2024, pour que l'école « instruisse, émancipe et protège ». Elle est consultable à l'adresse :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>

Il s'agit pour chacun de:

- lutter ardemment contre le harcèlement sous toutes ses formes et plus généralement partager une culture du respect de l'autre; au-delà du harcèlement, l'école doit être un lieu protégé de toute forme de pression, où vivent de manière exemplaire les valeurs de la République: la promotion de la laïcité et le combat contre toutes les discriminations y ont donc une place essentielle;
- permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux: une feuille de route élaborée par le conseil académique des savoirs fondamentaux, composé des différents corps de personnels exerçant dans les premier et second degrés, fixe les priorités académiques pour atteindre cet objectif. Elle peut être consultée à l'adresse <https://www.ac-creteil.fr/conseil-academique-des-savoirs-fondamentaux-de-creteil-122501> ;
- permettre à chaque élève de s'épanouir et de trouver toute sa place à l'école: cela implique notamment une attention particulière à la santé mentale des élèves, la mise en œuvre dans toutes les classes de l'éducation à la sexualité, l'inclusion des élèves en situation de handicap, l'accès aux arts et à la culture pour tous favorisé par la généralisation du « Passe culture », le développement de la culture de l'engagement valorisée par la labellisation « Classes et lycées engagés ».

La dynamique de la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » (NEFLE) permet aux équipes, se fondant sur l'analyse des besoins précis de leur public scolaire, de concevoir et réaliser des projets innovants susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux ci-dessus.

Quelques points particuliers méritent notre attention:

Au collège et au lycée

L'exploitation des résultats des évaluations de sixième et quatrième et des tests de positionnement de seconde, qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place de l'accompagnement des élèves. Il s'agit d'identifier leurs forces et leurs faiblesses pour leur proposer une remédiation qui peut s'inscrire dans le cours ordinaire de toutes les disciplines, dans le temps de l'accompagnement personnalisé, dans le cadre nouveau de l'heure hebdomadaire de consolidation en français et en mathématiques en classe de 6^{ème} mais aussi dans des dispositifs comme « Devoirs faits ». Des sessions d'animation sous forme de webinaires sont organisées en septembre et octobre pour vous accompagner dans l'exploitation pédagogique de ces évaluations nationales.

Au lycée général et technologique

- En cohérence avec l'ensemble de la stratégie en faveur des mathématiques, les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques en première suivront obligatoirement une heure et demie de mathématiques dans le cadre des enseignements de tronc commun.
- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens continuera d'être au cœur de nos préoccupations communes, d'autant que son poids dans Parcoursup se voit renforcé du fait du report en juin des épreuves d'enseignement de spécialité. Le projet d'évaluation, élaboré collectivement au sein de chaque lycée à la rentrée 2021, fera l'objet d'amendements, en tenant compte de l'expérience des deux années passées et en maintenant le double objectif d'assurer l'équité de traitement des élèves et de sécuriser le processus d'évaluation. La page <https://eduscol.education.fr/2688/modalites-d-evaluation-pour-le-baccalaureat> recense les ressources sur le projet d'évaluation, en particulier le guide d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves.
- Le développement des compétences orales des élèves sera poursuivi tout au long du lycée, pour préparer le Grand oral et la poursuite d'études.
- L'enveloppe d'heures supplémentaires déléguée le 16 mai 2023 à chaque lycée permettra l'accompagnement des élèves les plus fragiles, identifiés par les tests de positionnement.

Au collège

- La mise en place de la nouvelle sixième doit contribuer à la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves: ainsi sont installés en sixième, de manière obligatoire pour chaque élève, une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou mathématiques et le dispositif « Devoirs faits ». De nombreuses ressources sont disponibles à l'adresse <https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>.

Votre investissement dans ce nouveau dispositif est fortement attendu pour permettre à chacun de mieux réussir au collège.

- Le dispositif « Devoirs faits » concerne aussi les élèves volontaires du cycle 4 : levier de personnalisation, il accompagne le travail personnel des élèves et prévient le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est de même essentiel; sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours,

le travail personnel dans la classe et hors la classe. Les deux *vademecum* « Devoirs faits » sont disponibles à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-un-temps-dedie-pour-accompagner-les-collegiens-dans-la-realisation-de-leurs-devoirs>

- En cette rentrée, le cycle 4 bénéficie de la généralisation de la découverte des métiers dans tous les collèges. Conçue par l'établissement et coordonnée par un professeur référent rémunéré dans le cadre du Pacte, la découverte des métiers repose sur des rencontres régulières avec des professionnels de secteurs d'activité divers, sur des expériences d'immersion ainsi que sur la connaissance des formations post-collège. Instaurée dès la classe de cinquième, elle a vocation à monter en charge progressivement afin de permettre à tous les élèves d'élargir leur ambition et de lutter contre toutes les formes d'autocensure ou de stéréotype.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 (<http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>) placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui guide notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

2. Partie spécifique à l'enseignement des mathématiques

Nous avons le plaisir de vous informer que de nouveaux collègues rejoignent notre équipe cette année: Christine CORNET, Natacha GONZALEZ, José GREGORIO et Christophe VITALIS.

Vous trouverez sur le site disciplinaire la [composition](#) de l'équipe, la [répartition](#) des secteurs entre les différents inspecteurs de mathématiques ainsi que des informations et ressources importantes de notre discipline.

Par ailleurs, tout au long de l'année, nous communiquons avec vous et nous vous informons au moyen de messages électroniques. La réception de ces courriels s'effectue via l'adresse professionnelle académique (qui doit être activée si tel n'est pas encore le cas à l'adresse <https://webmel.ac-creteil.fr>). La place des mathématiques est particulièrement réaffirmée tant dans la circulaire de rentrée 2023-2024 que dans la feuille de route académique pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

Nous souhaitons par cette lettre vous faire connaître quelques actualités mathématiques importantes.

La place des mathématiques dans la feuille de route académique pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux

« Faire progresser le niveau de tous les élèves de l'académie en mathématiques » constitue la priorité 1 de la [feuille de route académique pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux](#). L'attention doit se porter en particulier sur la réussite à la maternelle, l'amélioration des résultats des filles dès le CP et leur engagement vers une orientation scientifique, l'amélioration des résultats de tous les élèves en résolution de problèmes ainsi que le renforcement de la confiance de tous les élèves à réussir en mathématiques. Les mathématiques font également partie intégrante de la priorité 2 "Faire progresser les élèves identifiés comme « à besoin » et « fragiles » dans l'ensemble des savoirs fondamentaux". Il y est rappelé que près de la moitié des élèves de notre académie présentent un niveau inférieur au seuil 2 aux évaluations nationales depuis le CP. Les résultats étant particulièrement préoccupants en mathématiques.

Nouvelle sixième et exploitation des évaluations nationales au collège

L'enseignement des mathématiques est particulièrement impacté par la modification de l'organisation des enseignements en classe de sixième en cette rentrée 2023, chaque élève de sixième devant bénéficier :

- d'une heure de devoirs faits hebdomadaire obligatoire ;
- d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement, dédiée soit à l'enseignement des mathématiques soit à l'enseignement du français.

Tous les élèves de sixième seront répartis dans les différents groupes, soutien ou approfondissement, en mathématiques ou en français, au sein desquels ils évolueront tout au long de l'année en fonction de leurs besoins.

Dans [la rubrique du site académique dédiée](#) vous trouverez des informations générales sur la mise en place de cette nouvelle heure, mais aussi des ressources académiques et nationales diverses telles que des séances, des sessions, des exemples de parcours sur une l'année.

Les groupes ont vocation à évoluer au cours de l'année. Dans ce cadre, les résultats des évaluations nationales sont un réel outil de diagnostic et d'appui. Nous vous rappelons que vous trouverez sur notre [site disciplinaire](#) de nombreuses informations et ressources : fiches Eduscol, fiches académiques d'exploitation du test spécifique de résolution de problèmes, webinaires de l'inspection. Nous attirons particulièrement votre attention sur le [webinaire d'octobre 2022](#) qui propose une exploitation pédagogique dans toutes les disciplines en appui des compétences transversales.

Cette année, l'inspection de mathématiques, en collaboration avec l'inspection de lettres se tient de nouveau à vos côtés pour vous accompagner et vous invite à un webinaire le jeudi 5 octobre 2023 pour vous présenter une exploitation des évaluations, notamment au regard de l'heure de soutien ou approfondissement mais aussi des évaluations de quatrième. En effet, en cette rentrée 2023, les évaluations nationales ont été étendues aux élèves en classe de quatrième. Elles s'inscrivent dans la continuité, avec des modalités et des contenus identiques.

Exploitation des tests de positionnement en seconde

Comme depuis plusieurs années, chaque élève de seconde générale, de seconde professionnelle et de Première année de CAP passe un test de positionnement comprenant deux passations, l'une en français, l'autre en mathématiques. Ce test lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins. Son exploitation pédagogique au service de la réussite de tous les élèves est essentielle. [Une rubrique](#) du site disciplinaire académique y est dédiée. Nous vous rappelons notamment que le [Webinaire d'octobre 2022 d'exploitation des tests](#) propose une exploitation pédagogique dans toutes les disciplines en appui des compétences transversales.

Cette année, l'inspection de mathématiques se tient de nouveau à vos côtés pour vous accompagner et vous invite à un webinaire le 6 octobre 2023 pour vous présenter une exploitation des tests spécifiquement en mathématiques, en voie générale et technologique et en voie professionnelle.

Enseignement spécifique de première intégré à l'enseignement scientifique

Le [programme](#) de l'enseignement de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en première générale est défini par l'arrêté du 6 juillet 2022 publié au BO n° 27 du 7 juillet 2022. L'enseignement de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première est obligatoire pour tous les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques à compter de la rentrée 2023 ([arrêté du 3 janvier 2023](#) paru au JORF du 18 janvier 2023). L'horaire élève pour cet enseignement est de 1h30.

Des ressources sont proposées sur la [page EDUSCOL](#) dédiée, elles présentent les enjeux de ce programme ainsi que des exemples d'activités pour chacune des thématiques du programme.

En complément, un panel de ressources académiques sera proposé et un groupe de travail académique produira une brochure qui sera publiée.

Sur notre site académique, [une page dédiée](#) à cet enseignement regroupe l'ensemble.

Vers une nouvelle équation académique

L'académie de Créteil est lauréate depuis juin 2023 d'un appel à manifestation d'intérêt consacré à l'enseignement des mathématiques. Le projet [Vers une nouvelle équation académique](#) se propose de promouvoir l'innovation et de nouvelles formes d'organisation et de gestion dans la discipline. Il est porté par un consortium d'acteurs inscrit dans une logique de territoire et de partenariat.

Un nouvel écosystème de travail et d'apprentissage a été conçu pour :

- repenser l'environnement d'apprentissage des élèves,
- impulser des collectifs de travail hybrides pour les enseignants,
- améliorer le bien-être à l'école,
- favoriser une recherche-action dynamique pour accompagner les collectifs et évaluer l'innovation.

Les grands axes thématiques du projet sont les suivants :

- développer la coopération entre enseignants,
- explorer de nouvelles alliances avec tous les acteurs du territoire,
- faire évoluer les pratiques et les espaces d'apprentissage.

Dans ce cadre, plusieurs établissements sont partie intégrante du dispositif :

- Des pôles pédagogiques innovants
Soutenus et évalués par la recherche universitaire, ils vont tester et déployer différentes innovations touchant au rythme des apprentissages, aux espaces, aux dynamiques collaboratives, à l'interdisciplinarité, au développement des compétences psychosociales, ...
Les laboratoires de recherche associés (UPEC et Lyon 2) se mobilisent pour développer des actions de recherche, de formation et d'accompagnement dans les domaines de la psychologie cognitive, des sciences de l'éducation, de la sociologie, de la didactique des mathématiques et des sciences.
- Des pôles excellence et orientation
L'accent sera mis sur l'excellence dans la discipline en collège par la possibilité pour les élèves motivés de participer à deux heures hebdomadaires dans lesquelles seront travaillées la résolution de problèmes et l'ouverture culturelle. En lycée, un travail spécifique est mis en place sur l'orientation et l'engagement des filles dans les études scientifiques.
Pour tous ces établissements, des interventions de chercheurs, des rencontres avec les partenaires (institutionnels, publics, privés) sont prévues.

La liste de ces pôles sera publiée ultérieurement.

- La maison académique des mathématiques
Installée au collège Jean Lolive de Pantin, elle aura vocation à mutualiser l'ensemble des actions menées et comprendra, à terme :
 - un espace collaboratif pour accueillir des réunions de travail, des actions de formation, des séminaires, des conférences, des ateliers, des expositions, ...
 - un centre de ressources et de documentation

Enfin, un espace virtuel de centralisation des ressources créées par les pôles et les laboratoires de mathématiques (lesquels participent activement à ce projet) est en cours de développement. Il permettra, pour l'ensemble de la communauté éducative, de retrouver les ressources produites.

Plan mathématiques

Le plan mathématiques, déployé depuis la rentrée 2018 et adossé au plan français depuis la rentrée 2019, est un plan pour le premier et le second degré.

Dans le premier degré, un des objectifs est la formation de l'ensemble des professeurs des écoles sur six ans. La modalité de formation appelée constellation regroupe environ huit enseignants accompagnés par un référent mathématiques de circonscription.

Dans le second degré, le plan se décline autour des laboratoires de mathématiques. L'académie en compte actuellement 30 ([la carte académique des labomaths](#)) : 13 en Seine et Marne, 14 en Seine-

Saint-Denis et 3 dans le Val de Marne. Leur déploiement se poursuit avec des ouvertures prévues cette année.

Projet à l'échelle de l'établissement et de son territoire, le laboratoire de mathématiques est un lieu pour échanger, créer des ressources, se former. Il favorise les liaisons interdisciplinaires, inter-degrés et inter-établissements. Vous trouverez [ici](#) le lien vers la page eduscol proposant les vademecum des laboratoires de mathématiques.

Observatoire académique des pratiques en mathématiques

L'observatoire des pratiques en mathématiques couvre 166 écoles et 23 collèges. Il repose sur une série de visites effectuées durant les deux années scolaires précédentes. Les inspecteurs du premier degré et du second degré (IEN EG ET et IPR) ont tous participé aux travaux. Les observations et les analyses s'articulent autour de cinq dimensions incontournables de la discipline : l'institutionnalisation de l'enseignement, la pratique de l'oral, la maîtrise de la langue en mathématiques, l'évaluation, la différenciation.

Un parcours à inscription individuelle intitulé "[Faire progresser les élèves en mathématiques](#)" dédié à ces cinq dimensions incontournables est publié dans la rubrique Priorités académiques 2023-2024 de l'offre de formation.

Vous trouverez [ici](#) les liens vers le séminaire de lancement de cet observatoire, ainsi que la brochure de présentation. La synthèse des travaux de cet observatoire devrait paraître très prochainement.

Semaine des mathématiques

La 13e semaine des mathématiques se déroulera du 13 au 24 mars 2024. Cette année, le thème retenu est « *Les mathématiques : l'important c'est de participer* ». Elle a pour objectif d'offrir à tous les élèves des écoles, collèges et lycées ainsi qu'à leurs parents, une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques.

Au niveau national, différents concours sont organisés auxquels les élèves de l'académie de Créteil sont encouragés à participer : le Kangourou des mathématiques, le Rallye Mathématique Cycle 3, la course aux nombres, les Olympiades nationales de mathématiques, le Concours général des lycées, etc.

En complément de ces concours, l'inspection de mathématiques de l'académie de Créteil vous proposera différentes actions pour vous accompagner afin de faire vivre cette semaine : concours, énigmes, conférences. Vous trouverez au fil de l'année l'ensemble des renseignements dans la [rubrique dédiée](#) sur notre site académique. Les actions que vous proposerez ont vocation à initier tous les élèves au plaisir de faire des mathématiques et favorisent l'éclosion d'une véritable culture scientifique.

Olympiades académiques de mathématiques de l'éducation prioritaire en quatrième

L'année 2024 sera l'année de notre quatrième édition du concours. Ce concours académique est destiné aux élèves volontaires de quatrième scolarisés en éducation prioritaire (collèges REP et REP+). Au delà de la récompense des élèves les plus talentueux, il a pour objectifs principaux de motiver et faire progresser les élèves d'éducation prioritaire, de leur faire développer des stratégies de recherche collaborative et coopérative. Vous trouverez sur notre site académique disciplinaire divers sujets d'entraînement à proposer tout au long de l'année ainsi qu'un [descriptif](#) plus complet du concours et le palmarès des éditions précédentes.

Nous tenons à vous assurer de notre volonté de vous accompagner dans l'exercice de votre métier. Nous souhaitons que cette année scolaire se déroule de la meilleure des manières pour vous et pour vos élèves.

Les IA-IPR de mathématiques de l'Académie de Créteil